

DÉVARIM

5777



n°377



## LA PARACHA EN RÉSUMÉ

Le 1er Chevat, 37 jours avant de quitter ce monde, Moïse reprend l'ensemble de la Torah devant le peuple d'Israël, passant en revue les événements qui ont jalonné un voyage de 40 années dans le désert ainsi que les lois que le peuple a reçu de D.ieu. Moïse réprimande le peuple pour ses faiblesses et ses erreurs, l'encourage à garder la Torah et observer ses commandements dans la Terre que D.ieu lui donne pour héritage éternel mais que Moïse ne connaîtra pas.

Moïse rappelle la nomination des juges qu'il a faite pour soulager la charge d'établir la justice et d'enseigner la parole de D.ieu. Il revient aussi sur le voyage dans le désert, avec tous les dangers physiques qu'il comporte, sur l'envoi des explorateurs qui ont conduit le peuple au désespoir et entraîné le décret de D.ieu par lequel toute la génération de la sortie d'Egypte a dû périr dans le désert. « Aussi contre moi », dit Moïse, « D.ieu s'est mis en colère de votre fait et m'a dit : toi aussi, tu n'iras pas là-bas (en Terre Promise) ».

Moïse revient également sur des événements plus récents : le refus des peuples d'Amon et Moab de permettre au peuple juif de traverser leur terre, les guerres victorieuses contre les rois Emoréens Si'hon et Og, et l'établissement des familles des tribus de Réouven, Gad et la moitié de Ménaché sur les terres ainsi conquises.

Moïse revient aussi sur ses recommandations à Josué, son successeur qui mènera le peuple dans la conquête de la Terre Promise : « Ne les crains pas, car D.ieu combattra pour toi ».

La section de Dévarim est toujours lue le Chabbath qui précède le 9 Av, jour marquant la destruction du Temple de Jérusalem à deux reprises. Ce Chabbath porte le nom de « Chabbath 'Hazone », ce qui signifie « Chabbath de la vision », référence au premier mot de la Haftara lue après la lecture de la Torah et qui décrit la vision prophétique d'Isaïe portant sur la destruction du Temple.

Dédié pour la réussite matérielle et spirituelle de Yossef Nabet



## UN TRÉSOR DE LA PARACHA

### Les divisions du Sefer Devarim

*Devarim (1, 1-5) : "Voici les paroles que Moshé adressa à tout Israël... Le premier du onzième mois, Moshé parla aux Bnei Israël... sur l'autre rive du Jourdain, au pays de Moab, Moshé commença à expliquer cette loi et il dit..."*

Dans les cinq premiers versets du livre de Devarim, le fait que Moshé ait parlé aux Bnei Israël, est mentionné trois fois : « Voici les paroles que Moshé adressa... », « Moshé parla aux Bnei Israël... », et : « Moshé commença à expliquer cette loi et il dit... »

En effet, ces cinq versets constituent une sorte de sommaire de tout le livre de Devarim, qui est lui-même divisé en trois parties – en contrepartie des trois livres de Chemot, Vayikra et Bamidbar.

« Voici les paroles que Moshé adressa à tout Israël... » : représente la première partie faite de morale et de reproches. C'est la raison pour laquelle on fait une allusion rapide aux fautes commises par les Bnei Israël. Elle se termine au cinquième chapitre de la Parasha Va'et'hanan.

« Moshé parla aux Bnei Israël, en se conformant entièrement aux ordres du Seigneur à leur sujet... » : représente la deuxième partie, qui commence par les dix commandements et se termine au vingt septième chapitre. Elle contient les commandements de la Torah.

« Moshé commença à expliquer cette loi et il dit... » : représente la dernière partie des bénédictions et malédictions, qui est elle-même introduite par le verset : « Tu écriras sur les pierres les paroles de cette loi, en les expliquant bien » Devarim (27, 8) : on y trouve en effet des explications sommaires sur l'accomplissement des Mitzvoth.

### PARACHA : DÉVARIM



PARIS - ILE DE FRANCE

Entrée : 21h16 • Sortie : 22h31

### Villes dans le monde

Lyon	20h56 • 22h06	Nice	20h40 • 21h48	Los Angeles	19h38 • 20h38
Marseille	20h46 • 21h54	Jerusalem	18h58 • 20h18	New-York	19h57 • 21h01
Strasbourg	20h54 • 22h08	Tel-Aviv	19h10 • 20h21	Londres	20h36 • 21h56
Toulouse	21h03 • 22h11	Bruxelles	21h16 • 22h34	Casablanca	20h15 • 21h14



**Le livre du Chabbath pour toute la famille**  
pour le commander : 01 80 91 62 91 ou [www.torah-box.com](http://www.torah-box.com)



## IL ÉTAIT UNE FOIS LA PARACHA

**Comment on atteint la perfection dans le service de Hachem ?**

*Dévarim (1, 7) : «Vous ne favoriserez personne dans un jugement, vous écouterez le petit et le grand».*

Un jour, le gaon Rabbi Eliahou Duschnitzer monta dans un autobus en compagnie de deux de ses connaissances. Il paya le voyage au conducteur, sans s'apercevoir que celui-ci avait oublié de lui donner un ticket.

Quand il s'en aperçut, il ne savait pas comment se comporter. Il en parla avec ses accompagnateurs, et dit : si je demande maintenant un ticket au conducteur, il risque de penser que je n'ai pas payé du tout et cela provoquera une profanation du Nom de Dieu. Et si je laisse les choses comme elles sont, il peut très bien monter tout à coup un contrôleur qui me demandera mon billet, et si je ne l'ai pas en main, on me soupçonnera d'être monté sans avoir payé. A la fin, il décida de pardonner totalement au conducteur le billet qu'il avait déjà payé, et de payer une deuxième fois afin de recevoir un ticket, et c'est exactement ce qu'il fit. Ceci nous enseigne combien un juif doit s'efforcer de fuir toute apparence de faute !



## “ET TES YEUX VERRONT TES MAÎTRES”



Rav David YOSSEF



## AU “HASARD” ...

**Rabbi Yéhochoua Leib Diskin**

Le 20 Kislev 5579 se mit à briller le grand soleil de Rabbi Yéhochoua Leib Diskin, né de Rabbi Binyamin, dans la petite ville de Grodna. Quand il grandit, il fut Rav de plusieurs petites villes, entre autres Lomze, Koubna, Schklov et Brisk. C'était un homme de vérité, qui ne se laissa jamais impressionner par personne. On raconte à ce propos qu'un jour, Rabbi Yéhochoua Leib fut assigné en jugement à la suite d'un complot contre lui. Il encourait une peine de prison, c'est pourquoi il prit un avocat connu et partit avec lui au lieu du procès. Pendant tout le voyage, Rabbi Yéhochoua Leib resta assis, les yeux complètement fermés. Quand l'avocat lui demanda la raison de cette attitude, il répondit : « D'après la loi de la Torah, il m'est interdit de vous regarder, car il est interdit de regarder le visage d'un homme mauvais... ». Alors l'avocat répondit : « Maintenant, je suis certain que vous n'êtes pas du tout coupable, car si vous accomplissez les lois de la Torah même envers votre propre avocat, sans tenir compte du fait que votre sort est entre ses mains, celasignifie qu'on n'a dit contre vous que des mensonges, et vous sortirez certainement innocent du procès. » Rabbi Yéhochoua Leib souffrit de nombreuses persécutions de la part de ses ennemis, qui cherchèrent à lui nuire à chaque fois que c'était possible. Tout cela l'obligea à quitter Brisk, et il partit s'installer en Erets Israël, à Jérusalem. Là, il fut mêlé à la vie de la communauté, et fonda l'orphelinat connu aujourd'hui sous le nom de « Diskin » qui se trouve à l'entrée de la ville. Il mourut le 29 Tévet 5658 et fut enterré à Jérusalem.



## LE RÉCIT DE LA SEMAINE

### Banc public

La voiture était magnifique. Tandis que nous admirions notre œuvre à travers les flocons de neige qui dansaient gaiement – certainement en l'honneur de 'Hanouccah - je dus admettre que c'était effectivement la plus belle voiture-Ménorah que j'avais jamais vue. Cette solide voiture louée, avec la Ménorah fermement attachée sur son toit, avait fière allure : les gens la remarqueraient et s'intéresseraient à tout ce que nous pourrions leur apporter à propos de la fête.

Nous avions projeté de nous rendre dans les centres commerciaux et les maisons de retraite – n'importe où, de fait, où nous pourrions répandre le message de 'Hanouccah.

Le véhicule était bourré de petits chandeliers en aluminium et de paquets de bougies que nous – sept ou huit étudiants de Yechiva – étions chargés de distribuer aux Juifs que nous allions rencontrer.

Mes camarades discutaient des dernières merveilles de la technologie qui permettaient aux ampoules placées dans la Ménorah de la voiture d'illuminer le monde. Quant à moi - peu au fait de la différence entre un alternateur et un générateur - je décrochai et me mis à observer la sérénité de la nuit hivernale à l'extérieur.

Nous arrivions à destination, un énorme complexe résidentiel de Brooklyn, non loin de notre Yechiva (université talmudique).

Dans les années 70, les portes de l'URSS s'étaient entrouvertes et Trump Village était devenu un point d'accueil pour des milliers de nouveaux immigrants.

Souvent âgés, ces Juifs avaient survécu à des dizaines d'années de lavage de cerveau communiste et avaient gardé intacte leur identité juive. Ils étaient peu intéressés à l'étude de la Torah ou à la pratique des commandements. Nous espérions cependant parvenir à allumer au moins l'une ou l'autre flamme.

Je l'ai aperçu, un homme de 70 ou 75 ans, assis sur l'un de ces bancs publics que les New Yorkais connaissent si bien. En bois vert, le banc faisait face à une table d'échecs. L'homme restait juste assis, observant les voitures qui fonçaient dans la nuit glaciale.

«Joyeux 'Hanouccah ! Venez, allumons la Ménorah !» dis-je en sautant de la voiture, espérant qu'il m'aiderait à accomplir le but que je m'étais fixé, inspirer au moins 10 Juifs à allumer les lumières de la fête ce soir-là.

- Laissez-moi tranquille ! me répondit-il en yiddish. Cela ne m'intéresse pas !

Je tentai d'assouplir ses positions, j'expliquai l'histoire de 'Hanouccah, j'ai plaidé autant que je savais le faire (et, à l'époque, j'étais jeune et peu diplomate...) mais il restait ferme : «Non ! Merci ! Bonne nuit !»

Sentant malheureusement que l'occasion me filait entre les doigts, je n'étais néanmoins pas résolu à tout laisser tomber. Je lui tendis une petite Ménorah en aluminium, la posai sur la table d'échecs, insérai quatre bougies en couleur dans les «godets» qui semblaient toujours avoir été prévus pour des bougies plus minces que les miennes. Je les allumai et me tournai vers le vieil homme : «Voici la Ménorah ! Si vous la voulez, elle est à vous ! Et sinon, tant pis !» Je laissai aussi le reste de la boîte de bougies sur la table.

L'homme ne réagit pas ; je rejoignis mes amis dans la voiture.

Nous avons continué notre expédition, frappant pratiquement à toutes les portes et, Dieu soit loué, nous avons réussi à ce que de nombreux Juifs allument, ce soir-là les quatre bougies de la fête et s'engagent à continuer les quatre jours suivants.

Il se faisait tard, il était temps de rentrer chez nous pour allumer nos propres chandeliers.

Je continuai de penser à ce vieux Juif russe assis seul sur le banc face à l'autoroute.

«Repassons par l'endroit où nous avons stoppé près de ce vieil homme». J'étais curieux : qu'avait-il fait de la Ménorah ? L'avait-il jetée ou peut-être l'avait-il laissé se consumer, une pauvre petite Ménorah abandonnée sur une table d'échecs ?

Il y a des images qui ne vous quittent pas, des événements qui laissent une impression indélébile sur votre psyché et dont même 30 ans plus tard, vous vous souvenez clairement.

C'en était une.

Je revois cet homme assis sur le banc. Les yeux humides, une grosse larme coulant sur sa joue gauche. Les bougies sont presque éteintes, il les regarde. Il les regarde et il pleure. Des flammes rencontrent des flammes et une âme s'allume.

J'ignore où il se trouve maintenant. Je ne connais même pas son nom.

Mais je sais que j'ai eu le privilège d'assister à un événement marquant ce soir-là.

**Traduit par Feiga Lubecki**

La sidra de la semaine



## UNE LOI, CHAQUE SEMAINE

**Regarder la télé à Ticha' Béav**  
(Rav Gabriel DAYAN)

**Question :** Peut-on regarder la télé le 9 Av s'il-vous-plait ?

**Reponse :** Il est strictement interdit de regarder la télévision durant le jeûne du 9 Av.

Nous avons l'obligation de garder à l'esprit le deuil de la destruction du Beth-Hamikdach, c'est pourquoi nos Sages ont interdit tout comportement menant l'esprit vers d'autres pensées. Il est même interdit de se promener afin de ne pas diriger ses pensées vers d'autres centres d'intérêt. Voir Choul'han 'Aroukh, chapitre 554, Halakha 21.

S'il est nécessaire de prendre l'air, il faudra choisir un endroit calme et silencieux.



## PERLE `HASSIDIQUE

*“Avec ton coeur, qui n'est pas plus gros que le poing, tu peux comprendre le monde entier ” (Rav Israël Lipkin SALANTER)*

## QUIZZ PARACHA

1. Pourquoi la Torah cite Avraham, Yits'haq et Ya'acov en rapport avec le don de la Terre ?
2. Qu'est-ce qui est sous entendu par l'expression de Moché « vous voici aujourd'hui comme des étoiles du ciel » ?
3. Moché cherchait plusieurs qualités chez les juges. Quelle est celle qu'il n'a pas trouvée ?

1. Car chacun des Avot avait suffisamment mérité pour faire hériter de la Terre à lui seul
2. Qu'ils sont éternels autant que le soleil, la lune et les étoiles
3. Des hommes « intelligents »

- « Chavoua Tov » est un feuillet hebdomadaire envoyé à environ 40.000 francophones dans le monde.
- Dédiez un prochain feuillet pour toute occasion : 01.80.91.62.91 – [contact@torah-box.com](mailto:contact@torah-box.com)
- Communautés, Ecoles ou tout autre Etablissement : recevez ce feuillet chaque semaine.

Ont participé à ce feuillet :  
'Hevrat Pinto, Jonathan Berdah.

Nos partenaires

**Juif.org**



**Torah-Box.com**

Diffusion de Judaïsme aux francophones dans le monde  
sous l'impulsion du Tsadik Rabbi David ABI'HSSIRA et du Grand-Rabbin Yossef-Haim SITRUK  
Tél. France : 01.80.91.62.91 – Tél. Israël : 077.466.03.32 – Web : [www.torah-box.com](http://www.torah-box.com) - [contact@torah-box.com](mailto:contact@torah-box.com)

**Responsable de la publication : Binyamin BENHAMOU**